

L'Éveil et La Concorde - Actualités

Chirurgies de la cataracte et centres médicaux privés: le député Charette dénonce



Publié le 13 Février 2009
Caroline d'Astous

Une situation scandaleuse, dit-il

Saviez-vous que des patients des Laurentides, pour une chirurgie de la cataracte, sont parfois orientés dans une clinique privée aux frais des contribuables depuis quelques mois. Le député péquiste de Deux-Montagnes, Benoit Charette, n'hésite pas à dénoncer cette situation, la traitant de scandaleuse. «L'Hôpital régional de Saint-Jérôme envoie ses patients se faire traiter dans des cliniques privées où ce sont les mêmes docteurs», dénonce-t-il.

Sujets : [Hôpital régional de Saint-Jérôme](#) , [Agence](#) , [Deux-Montagnes](#) , [Québec](#) , [Blainville](#)

Selon le député de Deux-Montagnes, il est inacceptable qu'un hôpital public envoie délibérément ses patients subir une chirurgie dans un système privé aux frais du gouvernement. «Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, nous assurait récemment qu'il n'était pas question de transférer un grand volume de chirurgies de la cataracte dans des cliniques privées», assure-t-il. «On a appris à la fin janvier, que l'Hôpital régional de Saint-Jérôme envoie au privé une proportion importante de ses chirurgies de la cataracte. Cela m'inquiète au plus haut point. La transparence fait défaut dans ce dossier», dénonce-t-il. D'après le député, il en coûte environ 1 000 \$ supplémentaire à l'État pour faire traiter un patient en clinique privée.

«Québec investit des sommes immenses à travers ces cliniques privées, alors qu'il pourrait le faire dans le public. C'est ce que nous nous évertuons à répéter depuis des années. Et, comme si ce n'est pas déjà alarmant, voilà que le gouvernement songe à regrouper l'ensemble des activités ophtalmologiques au sein d'un centre médical spécialisé», estime le député.

D'après ses informations, le centre comptera deux points de service, l'un à Blainville et l'autre à Sainte-Agathe-des-Monts, pour desservir des patients des Hautes-Laurentides, Saint-Jérôme et l'ensemble de la couronne nord.

Pour le député de Deux-Montagnes, cette démarche permet de constater le désengagement de l'État dans le financement des services de santé. «Ce que nous constatons, c'est une augmentation très préoccupante du recours au privé. Depuis l'été 2008, l'Hôpital régional de Saint-Jérôme a référé 15 % de ses patients en attente d'une chirurgie de la cataracte vers la clinique Iris. Comble d'ironie ou de scandale, les chirurgiens oculaires de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme pratiquent également à la clinique Iris! On dit aux gens de passer au privé étant donné l'attente au public, mais cela a un coût pour l'État: 1 000 \$ de frais pour chaque chirurgie de la cataracte réalisée dans le privé, auxquels il faut ajouter entre 335 \$ et 350 \$ pour les honoraires du chirurgien», a-t-il déploré.

Pour le député de Deux-Montagnes, il est important que la population prenne conscience de l'impact à long terme de ce changement d'orientation par le gouvernement libéral. «Si l'ophtalmologie est concentrée dans des cliniques privées dans les Laurentides, alors notre réseau public perdra davantage d'attrait pour ces nouveaux médecins spécialistes et généralistes que nous souhaitons accueillir», de conclure le député de Deux-Montagnes. Notons que dans les prochains jours, M. Charette a l'intention de rencontrer les gens de l'Agence de la santé et des services sociaux pour obtenir plus d'information à ce sujet.



(Photo Michel Chartrand) - Le nouveau député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, dénonce le fait que des patients des Laurentides, pour une chirurgie de la cataracte, sont parfois orientés dans une clinique privée aux frais des contribuables depuis q